



L'évaluation de la politique des Sites Majeurs d'Aquitaine

Intitulé exact : Mission d'évaluation du dispositif des Sites Majeurs d'Aquitaine

Maître d'ouvrage : Conseil Régional d'Aquitaine

Année : 2008

Contact : Emmanuelle SAPIS, chargée de mission tourisme,

05 57 57 83 02

Budget : 24 360,00 € HT



Objectif : le dispositif des Sites Majeurs d'Aquitaine (13 sites en Aquitaine) consiste à apporter un soutien régional à des projets et des territoires qui peuvent justifier d'un engagement global sur toute la chaîne patrimoniale, de l'expertise préalable jusqu'à la mise en valeur touristique. Cette expérience innovante est antérieure à la loi de 2004 et constitue une expérimentation sur ce que peut être, certes de manière ciblée, l'engagement d'une Région en matière de patrimoine.

Résultat : Il est proposé une refonte globale des modes opératoires, tout en en maintenant le principe général :

- ◆ un respect plus strict du cahier des charges, concernant l'écriture et le portage du projet ;
- ◆ une exigence territoriale et de développement amplifié pour chaque projet ;
- ◆ un soutien méthodologique augmenté de la Région, en mettant à disposition une ressource sur le thème « patrimoine et innovation » ;
- ◆ un fonctionnement en réseau amélioré en vue de mutualiser les expériences.

Le nouveau dispositif, après approbation par l'exécutif régional, a fait l'objet d'un nouvel appel à projet à l'automne 2009.